

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE 12 JUIN 2025



## COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2024

*152<sup>ème</sup> exercice*



[www.bresse-assurances.fr](http://www.bresse-assurances.fr)



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

# ORDRE DU JOUR

Les sociétaires délégués sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le 12 juin 2025, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024**
- 2 Approbation définitive du bilan et du compte de résultat au 31.12.2024**
- 3 Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale**
- 4 Quitus au Conseil d'Administration et à la Direction**
- 5 Approbation des indemnités aux membres du Conseil d'Administration et de ses comités.**
- 6 Renouvellement de mandat d'un administrateur**
- 7 Pouvoirs pour l'exécution des formalités**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>M. BENOIT STURNY</b>	<i>PRESIDENT</i>
<b>M. PHILIPPE EISER</b>	<i>VICE-PRESIDENT</i>
<b>M. CLAUDE WITZ</b>	<i>ADMINISTRATEUR</i>
<b>M. AUGUSTIN SORBARA</b>	<i>ADMINISTRATEUR</i>
<b>M. VINCENT MOREL</b>	<i>ADMINISTRATEUR</i>
<b>M. OLIVIER ABEILLON</b>	<i>ADMINISTRATEUR</i>
<b>M. CHRISTIAN RAT</b>	<i>ADMINISTRATEUR</i>

## DIRECTION GENERALE

### **M. LAURENT WERNER**

DIRECTEUR GENERAL DE LA DE LA MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE »  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE DE L'EST :

**M. Olivier ABEILLON** : Co- gérant société SOFIDEV (69003 LYON), Directeur Administratif et Financier au sein de la sté BALLOFRET

**M. Philippe EISER** : 2<sup>nd</sup> Vice-Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, Administrateur du GAMEST, gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS.

**M. Vincent MOREL** : Vice-Président de la BRESSANE, Administrateur d'AFFINEO, Administrateur de la SAAF, Trésorier de la CUMAT de SULIGNAT, Conseiller Municipal Commune de Saint Julien sur Veyle.

**M. Augustin SORBARA** : Vice-président de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles Chatillon-sur-la Palud / Villette sur Ain /Priay

**M. Benoît STURNY** : Président de BSI Conseil, Président du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR, Administrateur d'AFFINEO, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, Membre du comité de gestion du GIE GIGAM.

**M. Claude WITZ** : 1<sup>er</sup> Vice-Président du GAMEST, Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, Administrateur d'AFFINEO, Contrôleur de Gestion du GIGAM.

## Assemblée Générale Ordinaire du 152ème ANNIVERSAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **152e exercice de la MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES »** relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### APERCU DE L'ANNEE 2024 ET PERSPECTIVES 2025

#### ECONOMIE : BILAN 2024 ET PERSPECTIVES 2025

##### Contexte économique mondial en 2024

En 2024, l'économie mondiale a évolué dans un environnement encore marqué par les séquelles des chocs récents (pandémie, guerre en Ukraine, inflation) mais également par des signaux de stabilisation.

La croissance mondiale est estimée autour de 2,9 %, en léger repli par rapport aux moyennes historiques, mais meilleure qu'attendu.

Alors que les États-Unis affichent une croissance robuste, soutenue par la consommation des ménages et l'investissement dans les nouvelles technologies, la Chine ralentit (croissance autour de 4,5 %), affectée par une crise immobilière persistante et une demande intérieure affaiblie.

Quant à la zone euro elle reste à la traîne, pénalisée par la faiblesse de la demande, des taux d'intérêt élevés et un contexte géopolitique incertain.

Bien que l'inflation mondiale ait reculé, elle reste au-dessus des cibles des banques centrales, notamment en Europe. Les taux directeurs sont restés élevés une grande partie de l'année, mais des signaux de détente sont apparus au second semestre 2024.

Le paysage économique mondial reste vulnérable à plusieurs facteurs de risque majeurs :

- **Géopolitique** : Les conflits en Ukraine, au Moyen-Orient, et les tensions autour de Taïwan créent un climat d'incertitude, freinent les investissements et perturbent les chaînes d'approvisionnement.
- **Climat** : Les catastrophes naturelles se multiplient, affectant la production agricole, les prix alimentaires et la stabilité des économies les plus exposées.

- **Technologie et emploi** : L'essor rapide de l'intelligence artificielle générative transforme les marchés du travail, créant de nouvelles opportunités mais aussi des tensions sur les compétences et l'emploi qualifié.

En somme, 2024 marque une étape de transition. Si les fondamentaux de nombreuses économies restent solides, la combinaison de risques géopolitiques, climatiques et technologiques impose une vigilance accrue. Les États et les entreprises doivent naviguer entre les exigences de stabilité à court terme et les impératifs de transformation à long terme.

## **Perspectives économiques mondiales pour 2025 : entre reprise prudente et défis structurels**

Alors que 2024 touche à sa fin, les regards se tournent vers 2025, une année porteuse d'espoirs modérés mais toujours marquée par de fortes incertitudes. Si l'économie mondiale semble s'éloigner progressivement des chocs exogènes subis ces dernières années, elle entre dans une nouvelle phase de transition, à la fois économique, technologique et géopolitique.

### **Une croissance mondiale modeste mais stabilisée**

Selon les premières projections du FMI et de la Banque mondiale, la croissance mondiale pourrait s'établir autour de 3,1 à 3,2 % en 2025, en légère amélioration par rapport à 2024. Cette reprise serait soutenue par plusieurs facteurs :

Une désinflation progressive permettant aux banques centrales d'assouplir leur politique monétaire.  
Un redémarrage de l'investissement productif, notamment dans les infrastructures, la transition énergétique et les technologies numériques.

Une demande interne plus robuste dans certaines grandes économies (États-Unis, Inde, ASEAN).

### **Des risques encore nombreux**

Malgré ces perspectives encourageantes, plusieurs risques pourraient peser sur la trajectoire économique mondiale :

- **Tensions géopolitiques** : guerre en Ukraine, conflit au Moyen-Orient, rivalités Chine-États-Unis.
- **Climat** : multiplication des événements extrêmes, impactant l'agriculture, les infrastructures et les migrations.
- **Dette publique** : niveaux d'endettement élevés dans de nombreux pays limitent les marges budgétaires.
- **Fragmentation économique** : montée du protectionnisme, relocalisation des chaînes de valeur, politiques industrielles nationalistes.

## **Transitions technologique et écologique au cœur des dynamiques**

### Transition énergétique :

- Accélération des investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, et la mobilité propre.

- Pression croissante sur les États et les entreprises pour respecter les trajectoires carbone (Accords de Paris, taxonomies vertes).

### Révolution numérique :

- L'intelligence artificielle, notamment générative, redéfinit les modèles économiques, les métiers et la productivité.
- L'adoption massive de technologies comme la 5G, l'automatisation, ou la blockchain transforme les échanges et la finance.

En résumé, l'année 2025 ne sera pas celle du grand rebond, mais celle de la stabilisation et de la transformation. Plus que jamais, les décisions prises dans les mois à venir auront un impact structurel sur les trajectoires économiques de la décennie.

### **Le secteur de l'assurance en 2024 : entre résilience et transformation**

En 2024, le secteur mondial de l'assurance, et notamment en Europe et en France, a dû faire face à une multiplication des risques, une pression réglementaire accrue et une demande croissante de transformation numérique. Bien que financièrement solide, l'assurance est entrée dans une phase de mutation profonde, imposée par les défis économiques, climatiques, technologiques et sociaux.

Malgré un environnement économique incertain, le secteur de l'assurance a montré une bonne capacité de résistance :

- Les niveaux de solvabilité des compagnies restent robustes, soutenus par des politiques de gestion de capital prudentes.
- La remontée des taux d'intérêt a permis une revalorisation des actifs obligataires, améliorant les rendements des portefeuilles, notamment dans l'assurance-vie.

Cependant, cette stabilité globale masque de fortes tensions opérationnelles, avec une hausse continue des sinistres et des coûts techniques.

On note également que le secteur accélère sa mutation digitale au travers de l'adoption croissante de l'intelligence artificielle dans la gestion des sinistres, la détection de fraude, et la relation client, le développement de nouveaux produits "à l'usage", adaptés aux modes de vie connectés (auto à la minute, assurance objets connectés, santé personnalisée) et la montée en puissance de l'assurtech : start-ups qui challengent les modèles traditionnels, en misant sur l'agilité et l'expérience utilisateur.

Enfin, 2024 a été marquée par un renforcement du cadre réglementaire :

- Mise en œuvre progressive du règlement DORA (résilience numérique des institutions financières).
- Obligations accrues en matière de durabilité et de transparence ESG, notamment pour les produits d'assurance-vie.
- Surveillance accrue de l'ACPR sur la gestion des risques, la gouvernance et la protection des assurés.

## Le secteur de l'assurance en 2025 : transformation accélérée et nouveaux équilibres

À l'aube de 2025, le secteur de l'assurance est à un tournant stratégique majeur. Confrontés à une accumulation de risques complexes (climatiques, économiques, technologiques et sociaux) les acteurs de l'assurance doivent repenser en profondeur leurs modèles économiques. Si les fondamentaux du secteur restent solides, l'année 2025 s'annonce comme celle d'un réalignement structurel.

La perspective d'un ralentissement de l'inflation et d'un assouplissement progressif des politiques monétaires offre un environnement plus stable :

- La baisse attendue des taux d'intérêt pourrait redonner de l'air aux produits d'épargne, notamment à l'assurance vie.
- Une croissance modérée (3,1 à 3,2 % au niveau mondial) devrait favoriser une reprise modeste de la consommation et de l'investissement.

Mais cette amélioration reste fragile : les incertitudes géopolitiques, la fréquence des catastrophes naturelles et les déséquilibres sociaux continuent de peser.

**Sur la branche Santé et prévoyance**, un équilibre fragile est à trouver puisque les dépenses de santé continuent de croître, aggravées par le vieillissement de la population et la multiplication des maladies chroniques. De même, les complémentaires santé doivent composer avec une réglementation de plus en plus exigeante (notamment sur les remboursements et les contrats responsables).

**Sur la branche Assurance dommages (IARD)**, on prédit une montée des risques et de la vigilance avec une sinistralité climatique toujours élevée : inondations, sécheresses, incendies. Le modèle de mutualisation est mis à rude épreuve, une réflexion en cours sur le modèle du régime Cat Nat en France et l'assurabilité de certains territoires.

Quant à la branche automobile, la progression des véhicules électriques et autonomes impose une adaptation des garanties et des tarifications.

On compte ainsi parmi les enjeux clés pour les assureurs en 2025, les objectifs suivants :  
Rendre les risques assurables dans un monde plus volatile (climat, cyber, pandémies).

- Réconcilier rentabilité, responsabilité et accessibilité, en préservant la mutualisation.
- Réinventer la relation client, avec une approche servicielle, personnalisée et multicanal.
- Repenser les modèles de prévoyance et de dépendance, face au choc démographique.
- Intégrer l'IA et la data éthique sans perdre la confiance des assurés.

2025 sera donc une année de transformation décisive pour le secteur de l'assurance. Les assureurs sont appelés à dépasser leur rôle traditionnel de payeur de sinistres pour devenir des acteurs de la prévention, de la transition écologique et de la protection sociale élargie.

Dans un monde plus incertain, plus connecté et plus exigeant, seuls les acteurs capables d'innover, de s'adapter rapidement et de répondre aux enjeux sociétaux émergents sauront rester compétitifs et légitimes.

## Contexte de l'Union GAMEST

L'exercice 2024 fut une année de développement mitigée avec :

- L'arrêt choisi des partenariats a encore eu quelques effets sur cet exercice ;
- Un portefeuille « classique » stable malgré l'augmentation des indices. Même si la belle progression des petites mutuelles et les augmentations tarifaires pratiquées sur les termes 2024 ont permis une évolution positive de l'encaissement, elles n'ont pas permis pour autant de réellement compenser les actions prises sur certains portefeuilles compte tenu des résultats constatés.

L'encaissement de **53 382 K€** (hors provision pour risques en cours) s'inscrit ainsi en diminution de 0.97% par rapport à l'année précédente.

Le nombre de Contrats assurés passe ainsi de 174 089 en 2023 à **172 158** en **2024**.

Les sinistres ont représenté **64.47 %** des cotisations de l'année contre 66.82% en 2023.

La sinistralité est donc relativement stable entre les 2 années et comme pour 2023 les sinistres d'intensité enregistrés ont été peu nombreux et à des niveaux raisonnables. On peut noter cependant que les inondations d'octobre 2024 consécutives à la tempête LESLIE représentaient une charge sinistre au 31/12/2024 d'un peu plus de 1.5 M€.

Sur le plan des Placements Financiers, notre approche prudente s'est poursuivie. Le résultat financier net (y compris les frais afférents) a été de 2 304 k€ contre 2 059 k€ en 2023. Cette amélioration est principalement portée par l'impact de la hausse des taux qui avait permis au GAMEST de renégocier la majorité de ces Comptes à Termes en 2023.

Quant au plan stratégique à 3 ans établi fin 2023 et résultant d'une réflexion commune menée avec les mutuelles, il a abouti sur cette exercice 2024 à l'ouverture de 29 projets dont 12 étaient finalisés au 31 décembre 2024.

## FOCUS ACTIVITE MDE

**Au 31/12/2024, le montant des cotisations acquises s'élève à 12 021 K€ en baisse de - 14 ,87 % par rapport au 31/12/2023.**

La diminution de l'encaissement s'explique par notre décision de mettre fin à des partenariats dont les performances techniques étaient déficitaires.

Parmi les risques concernés figurent ceux distribués par des courtiers grossistes dans les domaines de l'assurance automobile, des grandes demeures et de certaines activités professionnelles spécifiques.

En revanche, les autres branches d'activité affichent une stagnation ou une légère progression, soutenues par l'engagement de nos distributeurs dans la promotion de nos solutions d'assurance. Depuis un an, la nouvelle Direction Générale déploie une stratégie de développement axée sur nos offres d'assurance historiques, le renforcement des relations avec nos courtiers de proximité, la modernisation de nos produits et une diversification accrue de l'encaissement.

Cette approche vise à garantir un équilibre technique durable. Les autres produits techniques comptabilisés au titre des frais d'établissement des contrats s'élèvent à 795 K€. Ce produit évolue proportionnellement au nombre d'affaires souscrites et de sociétaires assurés.

## COTISATIONS NOUVELLES

Malgré la fin de la commercialisation des contrats via les courtiers grossistes, le volume des affaires nouvelles est en hausse à **2 237 K€** par rapport à **1 437 K€** en 2023.

À périmètre constant, cette progression est portée par la branche Dommages aux Biens, qui affiche une dynamique positive en production d'affaires nouvelles.

## LES CHARGES TECHNIQUES

**La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à 8 881 K€ soit 73,88 % des cotisations acquises** (accessoires et frais inclus), pourcentage en amélioration par rapport à l'exercice précédent qui était de **77,46 %**.

Nous enregistrons une diminution de notre **S/P de 4 points**.

Des sinistres d'intensité ont atténué la portée des mesures appliquées pour la sélection et la qualité des risques en portefeuille.

Le S/P détaillé par branche d'activité reflète cette tendance.

## LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les **frais de production** et de **gestion des sinistres** constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à **3 395 K€**, soit **28,24 %** du chiffre d'affaires, en diminution de **- 10.14 %** par rapport à **2023**.

La charge de distribution représente **17,02 % du chiffre d'affaires en 2024** soit **2 041 K€** en diminution de **- 8,19 %** par rapport à **2023**.

La baisse du chiffre d'affaires a eu un impact sur les charges de distribution. Ce phénomène s'explique par des résiliations de contrats.

L'effectif salarié de la Société compte **8 salariés dont 1 cadre en 2024**.

La masse salariale représente **6,21 %** du chiffre d'affaires des cotisations émises Société (frais et accessoires inclus) contre **6,52 %** en **2023**.

Le budget informatique annuel de la M.D.E. restant à sa charge est de **2 K€** en 2024. Tout en sachant que la majorité des investissements dans ce domaine est mutualisée au sein du GIGAM.

## L'ACTIVITE FINANCIERE

En 2024, les marchés actions ont connu une baisse, illustrée notamment par le repli du CAC 40 de **2,1 %**.

Dans ce contexte, comme par le passé la Mutuelle de l'Est a bénéficié d'une allocation prudente de sa trésorerie, majoritairement investie dans des produits à taux fixe et à rendement.

La hausse des taux au cours de l'exercice a ainsi contribué à une amélioration significative du rendement de nos placements.

Par ailleurs, nous avons su tirer parti de la conjoncture en réalisant des plus-values latentes sur certaines actions détenues de longue date en portefeuille.

Cette gestion active a renforcé la performance de nos investissements tout en maintenant un équilibre entre sécurité et rentabilité.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier de **194 K€** conforme à l'objectif recherché.

En hausse par rapport à 2023 de **+ 1 516,67%**.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- **Simplification du portefeuille** afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- **Réallocation des actifs** au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au 31.12.2024 à **2 312 K€** par rapport à **2 043 K€** au 31.12.2023.

Les autres produits techniques s'élèvent à **462 K€**, par rapport à **424 K€** en 2023.

Ils sont en hausse en cohérence avec la composition du portefeuille et des contrats dans lesquels une part importante de la cotisation est dédiée à l'assistance.

## LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un résultat positif de **1 716 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2024, la participation versée par le GAMEST à la M.D.E. s'élève à **2 978 K€**, en hausse de **+ 9,25 %** consécutive à une amélioration du déroulement de la sinistralité des exercices antérieurs et de 2024.

Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à **24,77 %** des primes acquises entraînant un bénéfice technique de **194 K€**.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le résultat de l'exercice de notre Mutuelle s'élève à **307 K€**.

Au terme de l'exercice 2024, la valeur au bilan des capitaux propres de la M.D.E. s'élève à **1 444 K€**, en augmentation de **286 K€**.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de **8,15 % au 31.12.2024, à 39 739 K€**.

## PERSPECTIVES

L'année 2025 sera consacrée à la consolidation de notre solvabilité, en réduisant notre exposition aux risques d'intensité et en diversifiant davantage notre encaissement vers des produits à forte valeur ajoutée.

Cette stratégie de développement viendra renforcer la commercialisation de nos solutions d'assurance, qu'il s'agisse des dommages aux biens, des pertes pécuniaires, des protections juridiques ou des assurances de personnes.

Son déploiement s'appuiera sur l'engagement de notre réseau de distribution, garantissant ainsi une croissance durable et équilibrée.

## CONCLUSION

### **L'année 2024 s'achève sur un bilan satisfaisant pour la Mutuelle de l'Est.**

Elle confirme non seulement la rentabilité de nos activités, mais aussi le renforcement de notre solvabilité et notre capacité d'adaptation face à un environnement toujours plus exigeant.

Nous récoltons aujourd'hui les fruits des actions concrètes menées sur plusieurs fronts :

- L'optimisation des coûts et des modèles de distribution,
- La surveillance active du portefeuille,
- La maîtrise des charges d'exploitation,
- Le développement de produits à valeur ajoutée
- Le lancement de nouvelles solutions d'assurance.

Toutefois, la concurrence demeure intense et les évolutions législatives et réglementaires complexifient notre quotidien.

Nous restons néanmoins confiants en notre capacité à nous adapter et à mener à bien les axes de progrès engagés.

# RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

## I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2024.

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

**Benoît STURNY** Président  
**Olivier ABEILLON**  
**Philippe EISER**  
**Vincent MOREL**

**Christian RAT**  
**Augustin SORBARA**  
**Claude WITZ**

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

**3 Administrateurs** de la Société exercent également un mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la **MUTUELLE DE L'EST « La Bresse Assurances »**. Il s'agit de :

**Benoît STURNY**  
**Claude WITZ**

**1 Administrateur** de la Société exerce parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR** Il s'agit de :

**Benoît STURNY**

**3 Administrateurs** de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**. Il s'agit de :

**Benoît STURNY**  
**Philippe EISER**  
**Claude WITZ**

**3 Administrateurs de la Société** exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil **d'AFFINEO**. Il s'agit de :

**Vincent MOREL**  
**Benoît STURNY**  
**Claude WITZ**

## DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.01.2024, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER**.

## FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit autant de fois qu'il est nécessaire, à l'initiative de son Président ou du Directeur Général.

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni **4 fois**, en conformité avec l'article 23 des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

## FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple ou courrier électronique adressé à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

**En 2024, le taux de présence des Administrateurs a été de 82%.**

## REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

## **Le 14 mars 2024**

1. Approbation du PV de la réunion du 12.12.2023
2. Résultat GAMEST 2023
3. Résultat MDE 2023 : rapport de direction exercice 2023
4. Activité MDE au 29 février 2024
5. Actualités GAMEST
6. Points divers :
  - Renouvellement des mandats de 2 administrateurs
  - Résultats BRESSE COURTAGE
  - Résultats GMA
  - Retour sur la rencontre avec ASSURIX
  - Statistiques de résiliation Auto
  - Rapport trimestriel des réclamations

## **Le 20 juin 2024**

1. Approbation du PV de la réunion du 14.03.2024
2. Point sur l'activité de la MDE
3. SARL LAVIRON (rachat titres détenus par la MDE)
4. Vente d'un appartement propriété de la MDE
5. Remboursement MAVIC
6. Point sur l'activité du GAMEST
7. Renouvellement du mandat de 2 administrateurs
8. Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents
9. Rapport trimestriel des réclamations
10. Divers

## **Le 10 octobre 2024**

1. Approbation du PV de la réunion du 20.06.2024
2. Point sur l'activité de la MDE
3. Business Plan 2025 – 2029
4. Actualité du GAMEST
5. Rapport annuel des réclamations
6. Divers

## Le 10 décembre 2024

1. Approbation du PV de la réunion du 09.10.2024
2. Point sur l'activité de la MDE
3. Actualité du GAMEST
4. Emission des certificats mutualistes
5. Rapport annuel des réclamations
6. Divers

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

### AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2024, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

### REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2024, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE DE L'EST s'est élevé à **7 644,56 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE DE L'EST exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **7 328,60 euros**.

**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Benoît STURNY**





# RÉSOLUTIONS

# RÉSOLUTIONS

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### 1ère RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2024 tels qu'ils lui ont été présentés.

### 2ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 de **307 243 €** au compte "report à nouveau".

### 3ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Président concernant l'exercice 2024 et l'arrêté des comptes 2024.

### 4ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2024.

### 5ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2025, une enveloppe globale d'un montant maximum de 20 000 euros pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

### 6ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de **M. Olivier ABEILLON** pour une période de 6 ans.

### 7ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'un original, ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

# BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	EXERCICE 2024			2023
	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	8 287	8 287	-	-
PLACEMENTS				
Terrains et constructions	3 233 205	1 297 681	1 935 524	1 970 035
Placements financiers	2 633 298	325 257	2 308 041	1 960 160
	5 866 503	1 622 938	4 243 565	3 930 195
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises	799 867		799 867	825 234
Provisions pour sinistres à payer	32 050 121		32 050 121	51 329 266
	32 849 988		32 849 988	52 154 500
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	989 510		989 510	1 097 110
Créances nées d'opérations de réassurance Etat et organismes sociaux	199 990		199 990	213 780
Autres créances	-		-	-
	278 754	30 512	248 242	498 110
	1 468 254	30 512	1 437 742	1 809 001
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation	1 176 730	826 640	350 090	360 036
Comptes courants et caisse	132 487		132 487	354 670
	1 309 217	826 640	482 577	714 706
COMPTES DE REGULARISATION				
Intérêts et loyers acquis non échus	1 128		1 128	1 128
Frais d'acquisition reportés	78 404		78 404	83 615
<b>Charges constatées d'avance</b>	-		-	1 233
	79 532		79 532	85 976
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>41 581 781</b>	<b>2 488 377</b>	<b>39 093 404</b>	<b>58 694 378</b>
Engagement hors bilan			-	-
Engagement donné				

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	2024	2023
CAPITAUX PROPRES		
Fonds d'établissement	744 019	719 484
<b>Droit d'adhésion</b>	- 420	-3 680
Réserve spéciale de réévaluation	1 203 122	1 203 122
Réserve de capitalisation		
Réserve pour éventualités diverses	487 441	487 441
<b>Participation au fonds d'établissement GAMEST</b>	- 1 340 000	- 1 290 600
Report à nouveau	42 173	- 129 186
Résultat de l'exercice	307 243	171 359
	1 443 577	1 157 939
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises affaires directes	799 867	825 234
Provisions pour sinistres à payer affaires directes	32 050 121	51 329 266
Provisions pour frais de gestion	714 939	796 579
	33 564 927	52 951 079
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 464	39 081
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	401 177	401 703
Dettes nées d'opérations de réassurance	956 318	802 676
Dettes envers les Ets de crédit	2 333 449	2 949 729
Autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus	2 082	2 082
Personnel	121 448	160 915
Etat et organismes sociaux	179 594	203 932
Créanciers divers	43 824	24 763
	4 037 893	4 545 800
COMPTES DE REGULARISATION		
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	543	478
	543	478
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 093 404</b>	<b>58 694 378</b>
	-	-

# COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2024

## COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2024	Opérations nettes 2023
Primes acquises					
Primes émises	+	11 197 586	11 197 586	-	-
Frais et accessoires émis	+	794 936	794 936	-	-
Variation des primes acquises non émises		- 10 670	- 10 670	-	-
Variation des primes à annuler	+	13 790	13 790	-	-
Variation des primes non acquises	+	25 367	25 367	-	-
	+	12 021 009	12 021 009	-	-
Produit des placements alloués	+	67 044		67 044	36 338
Autres produits techniques	+	462 360		462 360	424 245
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	22 177 051	21 757 914	419 136	455 318
Charges des provisions pour sinistres	-	- 19 360 785	-19 279 145	- 81 640	- 604 027
	-	2 816 265	2 478 769	-337 496	- 148 709
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	1 180 737		1 180 737	1 441 709
Frais d'administration	-	1 283 409		1 283 409	1 330 086
Commissions reçues des réassureurs			- 2 977 812	2 977 812	2 725 590
Participation aux bénéfices GAMEST	+				
	-	2 464 146	2 977 812	+ 513 666	46 206
Autres charges techniques	-	511 591		511 591	551 135
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	6 758 410	6 564 427	193 983	11 952

# COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2024

## COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2024	Opérations 2023
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	193 983	11 952
Produits de placements			
Revenu des placements	+	391 098	261 957
Profits provenant de la réalisation des placements	+	-	-
Reprise prov. dépréciation placements	+	22 341	11 461
	+	413 439	273 418
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	-	39 009	31 599
Intérêts des emprunts	-	79 869	74 552
Perte sur cession valeurs mobilières	-	26 028	4 966
Dotation provision pour dépréciation val. mobilières	-	15 853	15 099
Autres charges des placements	-	58 528	61 325
	-	219 288	187 540
Produits des placements transférés	-	67 044	36 338
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	-	405 684
Charges exceptionnelles	-	13 847	295 816
Impôts sur bénéfice	-	-	-
Résultat de l'exercice	+	307 243	171 359

# VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES.

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article

R 332-19 et R 332-20

(Les montants indiqués sont en euros)

CODE	NOMBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR INSCRITE AU BILAN AU 31/12/2024			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
				VALEUR BRUTE (coût d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépréciation)	VALEUR NETTE	
230 ACTIONS ET TITRES COTES			BANQUE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
FR0000053951	229	AIR LIQUIDE	BPBFC	12 122	-	12 122	35 935
US04010L1035	500	ARES CAPITAL	BPBFC	9 774	-	9 774	10 501
FRIP000009Y0	17	AUTOCALL MS ORANGE	BPBFC	17 000	-	17 000	14 977
IT0003188064	500	BANCA IFIS ORD	BPBFC	9 800	-	9 800	10 590
FR0000120503	600	BOUYGUES	BPBFC	19 431	-	19 431	17 124
FR0010828137	600	CARMILA	BPBFC	9 723	-	9 723	9 612
FR0010193979	3 000	CBO TERRITORIA	BPBFC	10 500	-	10 500	10 710
FR0010667147	600	COFACE	BPBFC	8 334	-	8 334	8 628
FR0000031023	100	ELECTRICITE DE STRASBOURG	BPBFC	10 700	-	10 700	11 700
NL0015001W49	600	EQUIDUCT PLUXEE	BPBFC	15 253	2 549	12 704	11 230
XS2777147872	10 000	EUROCLEAR BANK	BPBFC	10 000	-	10 000	8 384
DE000A2GS625	400	CR ENERGY	BPBFC	11 200	9 288	1 912	7 728
FR0010208488	1 000	ENGIE	BPBFC	15 241	-	15 241	15 310
LU0088087324	840	EQUIDUCT	BPBFC	4 935	-	4 935	2 569
FR0000054231	2 000	HIGH CO	BPBFC	7 075	1 702	5 373	5 020
FR0004024222	200	INTERPARFUMS	BPBFC	9 750	-	9 750	8 976
FR0010241638	1 500	MERCIALYS	BPBFC	16 653	-	16 653	15 165
FR0000053225	1 000	METROPOLE TELEVISION	BPBFC	13 251	-	13 251	11 240
FRIP00000BB7	8 000	MOR STAN ET CO TV 24	BPBFC	8 000	-	8 000	8 117
FR0000133308	7 140	ORANGE	BPBFC	106 930	31 018	75 912	68 744
FRIP00000714	20	PM MS ENGIE	BPBFC	20 000	-	20 000	19 628
FRIP00000722	20	PM MS ENI	BPBFC	20 000	-	20 000	17 606
FR0011027135	500	PATRIMOINE ET COMMERCE	BPBFC	10 927	-	10 927	10 050
GA0000121459	80	TOTAL ENERGIE	BPBFC	13 422	-	13 422	16 160
FR0013269123	500	RUBIS	BPBFC	14 169	-	14 169	11 940
NL00150001Q9	1 000	STELLANTIS	BPBFC	15 037	1 721	13 316	12 644
DE000UM16UW6	8 000	USB LONDON TV	BPBFC	8 000	-	8 000	6 619
DE000UM7J494	1 000	USB LONDON TV	BPBFC	8 000	-	8 000	7 443
FR0013506730	500	VALLOUREC	BPBFC	8 498	-	8 498	8 210
<b>TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES</b>				<b>443 725</b>	<b>46 278</b>	<b>397 447</b>	<b>402 560</b>

2302 ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
FR0013444916	26	LAZ SUS CR 25 PD H EU FCP 3 DEC	BPBFC	25 909	-	25 909	25 056
LU2532471005	201	DPAM L BDS EUR C.26 WC EUR 3D	BPBFC	20 183	-	20 183	21 656
<b>TOTAL ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.</b>				<b>46 092</b>	<b>-</b>	<b>46 092</b>	<b>46 712</b>

2310 OBLIGATIONS COTEES			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
FR0013179223	225 000	BPCE 3 %	BPBFC	225 643	-	225 100	223 781
<b>TOTAL COMPTE A TERME</b>				<b>225 643</b>	<b>-</b>	<b>225 643</b>	<b>223 781</b>

2343 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
		Livret association institutionnel	BPBFC	3 349	-	3 349	3 349
<b>234 300</b>				<b>3 349</b>	<b>-</b>	<b>3 349</b>	<b>3 349</b>

ACTIONS ET TITRES NON COTES		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
	1	PARTS GIE GIGAM	500	500	500
	200	PARTS BRESSE COURTAGE	20 300	20 300	20 300
		PARTS AGENCE LAVIRON	2 000	2 000	2 000
		PARTS BGM ASSURANCES	1 710	1 710	1 710
		PARTS SAS MOREAU	278 979	0	0
	1 511	GAMEST CERTIFICATS MUTUALISTES	1 611 000	1 611 000	1 611 000
<b>TOTAL COMPTE PARTICIPATION</b>		<b>1 914 489</b>	<b>278 979</b>	<b>1 635 510</b>	<b>1 635 510</b>

## VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

(les montants indiqués sont en euros)

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET <b>D'EXPLOITATION</b>		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024	
		IMMEUBLE EXPLOITATION 8 Av L. Jourdan BOURG EN BRESSE	1 165 840	419 449	746 391	1 252 000
		IMM. 5 av L. Jourdan BOURG EN BRESSE	139 525	51 209	88 316	138 000
		LES GIROLLES A BOURG EN BRESSE	698 043	300 811	397 232	810 000
		LOCAUX 17 Rue A. Baudin A BOURG EN BRESSE	129 116	54 880	74 236	120 000
		Av. de Brou -Victor Hugo A BOURG EN BRESSE	261 753	98 407	163 346	246 000
		<b>IMM LES BOUTONS D'OR A BOURG EN BRESSE</b>	355 459	158 821	196 638	410 000
		IMM LE COL VERT A BOURG EN BRESSE	249 659	112 751	136 908	290 000
		RESIDENCE SELENA - MEGEVE	233 808	101 353	132 455	300 000
<b>TOTAL CPTÉ IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION</b>		<b>3 233 204</b>	<b>1 297 682</b>	<b>1 935 522</b>	<b>3 566 000</b>	

## RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES - TITRES ET IMMEUBLES

		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEURS	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	443 725	46 278	397 447	402 560
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	46 092	-	46 092	46 712
234300	LIVRETS ASSOCIATION	3 349	-	3 349	3 349
250+260	PARTICIPATION-CERTIFICATS MUTUALISES GAMEST	1 914 489	278 979	1 635 510	1 635 510
212+219	<b>IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT</b>	<b>3 233 204</b>	<b>1 297 682</b>	<b>1 935 522</b>	<b>3 566 000</b>
231	OBLIGATIONS	225 643	-	225 643	223 781
<b>TOTAL VALEURS MOBILIERES - TITRES ET IMMEUBLES</b>		<b>5 866 503</b>	<b>1 622 938</b>	<b>4 243 565</b>	<b>5 877 912</b>

# ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de La MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

## POSTES DU BILAN

### ACTIF

#### Actifs incorporels :

Ce poste comprend :

- Les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

#### Immobilisations corporelles :

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- Agencement, aménagements, installations : **15 ans**
- Matériel informatique : **3 ans**
- Mobilier ou matériel de bureau : **3 à 10 ans**

#### Placements immobiliers :

La Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances » a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués, en ce qui concerne :

- « L'approche par composants » qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées, ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- Les « durées d'amortissement » qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des Actifs Immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

#### **Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :**

- Structure : Gros œuvre : **entre 80 et 120 ans**
- Clos et couvert : **entre 30 et 35 ans**
- Lots techniques : **sur 25 ans**
- Second œuvre : **sur 15 ans**

Cette approche par composants a conduit également à séparer les valeurs des terrains de celles des constructions, dans le cadre d'acquisition d'ensembles immobiliers pour lesquels la ventilation entre coût du terrain et coût de la construction n'a pas été opérée lors de l'entrée dans le patrimoine.

Les valeurs de terrain sont définies par référence aux actes notariés d'origine, en retenant la ventilation détaillée dans l'acte authentique ou, à défaut, une valeur forfaitaire de 10 % de la valeur d'acquisition.

La valeur de réalisation des immeubles, qui figure dans « l'état de placements », est déterminée à partir d'expertises. La dernière expertise quinquennale a été effectuée au 31 décembre 2019. Une actualisation du patrimoine immobilier a eu lieu pour une valorisation au 31/12/2023.

#### **Informations relatives à la réévaluation intervenue au 31 décembre 2009**

On rappellera que la Société a procédé durant l'exercice 2009, à une réévaluation de l'ensemble de ses terrains et immeubles en date du 31 décembre 2009, sur la base d'une expertise immobilière effectuée le 30 juin 2009. L'écart constaté a été comptabilisé au 31 décembre 2009, au niveau des Capitaux Propres, au compte 105200 « Ecart de réévaluation ».

La Société a cédé :

En date du 22 et 28 décembre 2010, l'immeuble situé 1 rue Clavagry à Bourg en Bresse (en 4 lots) pour un montant de **323 500 €**. A cette date, l'écart de réévaluation provenant du bien cédé, a été transféré au Compte de Réserves pour un montant de **278 292 €**.

En date du 05 et 12 mai 2023, les deux immeubles situés au 8 rue de Lyon à MEXIMIEUX pour **240 000 €** et celui du 24 place de la Liberté à LAGNIEU pour **165 000 €**. A cette date, l'écart de réévaluation provenant des biens cédés, a été transféré au compte de Réserves pour un montant de **33 295 €**.

Types d'immobilisation	Valeur avant la réévaluation du 31/12/2022	Ecart de réévaluation constaté au 31/12/2022	Valeur après la réévaluation au 31/12/2022
	A	B	A+B
TERRAINS			
Terrain d'exploitation	<b>75 549 €</b>	<b>50 935 €</b>	<b>126 484 €</b>
Terrains de placement	134 876 €	101 436 €	236 312 €
IMMEUBLES			
Immeubles de placement	<b>1 255 817 €</b>	<b>912 923 €</b>	<b>2 168 740 €</b>
Immeubles d'exploitation	<b>589 941 €</b>	<b>449 415 €</b>	<b>1 039 356 €</b>
	<b>2 056 183 €</b>	<b>1 514 709 €</b>	<b>3 570 892 €</b>

Types d'immobilisation	Valeur après la réévaluation du 31/12/2022	Cession en 2023 d'actifs réévalués	Valeur depuis le 31/12/2023
TERRAINS			
Terrain d'exploitation	<b>126 484 €</b>	-	<b>126 484 €</b>
Terrain de placement	236 312 €	- <b>34 865 €</b>	201 447 €
IMMEUBLES			
Immeubles de placement	<b>2 168 740 €</b>	- <b>313 784 €</b>	<b>1 854 957 €</b>
Immeubles d'exploitation	<b>1 039 356 €</b>	-	<b>1 039 356 €</b>
	<b>3 570 892 €</b>	- <b>348 649 €</b>	<b>3 222 244 €</b>

Types d'immobilisation	Ecart de réévaluation constaté au 31/12/2009	Transfert vers un compte de réserve au 31/12/2023	Ecart de réévaluation depuis le 31/12/2023
TERRAINS			
Terrain d'exploitation	<b>50 935 €</b>		<b>50 935 €</b>
Terrains de placement	101 436 €	- <b>26 479 €</b>	74 957 €
IMMEUBLES			
Immeubles de placement	<b>912 923 €</b>	- 285 108 €	627 815 €
Immeubles d'exploitation	<b>449 415 €</b>		<b>449 415 €</b>
	<b>1 514 709 €</b>	- 311 587 €	<b>1 203 122 €</b>

### Autres placements :

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

### Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

**Provisions pour primes non acquises :** elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

**Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :** elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997.

**Créances nées d'opérations d'assurance directe :** elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

### Comptes de régularisation :

- Intérêts et loyers acquis non échus : **1 128 €**
- Frais d'acquisition reportés : **78 404 €**

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances » le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 40 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

## PASSIF

### Capitaux propres

#### Affectation du résultat 2023

Le résultat de l'exercice de la MDE de 2023 d'un montant de **171 359 €** a été affecté comme indiqué ci-dessous :

#### Report à nouveau :

Le report à nouveau :	<b>- 129 186 €</b>
A été augmenté du résultat de 2023 pour :	<b>171 359 €</b>
Solde du report à nouveau au 31/12/2024 :	<b>42 173 €</b>

#### Provisions techniques :

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

##### a) Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

##### b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

Cette provision est calculée sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MDE.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MDE au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2024, le taux de la MDE s'établit à 2.61 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

##### c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances » a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

##### d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances » a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de **3 296 €**.

# COMPTE DE RESULTAT

## PRODUITS

### Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à **12 021 009 €**. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

A compter de 2015, le montant des « Frais et accessoires émis » est dorénavant rattaché aux primes acquises.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

### Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions FILASSISTANCE.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de 1 020 492 € au titre de l'exercice.

### Participation aux bénéfiques du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2024, une répartition d'un montant de **2 977 812 €** au bénéfice de La Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances »

### Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

### Produits exceptionnels

Néant.

## CHARGES

### Charges de Sinistres

Les charges de sinistres sont de **2 816 265 €** (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de La MDE.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MDE au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2024, le taux de la MDE s'établit à 2,61 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écrêtés au-delà de ce montant pour le calcul.

### Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

### Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- Affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 40 % des commissions versées aux agents et courtiers
- Totalité des salaires et charges des commerciaux
- Prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- Affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- Application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

## Charges exceptionnelles

Elles comprennent notamment :

- Annulation impayé 2021 commission surendettement gestion immeuble Boutons d'or pour **13 847 €**.

Le total des charges exceptionnelles sur l'exercice 2024 s'établit à **13 847 €**.

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Engagement fin 2014

Le GAMEST, par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 05/12/2014, a décidé de procéder à une augmentation de ses fonds propres d'un montant de **8 250 000 €**, par un apport des Mutuelles de l'Union. Il en résulte une contribution supplémentaire de la MAVIC d'un montant de **3 282 000 €** par rapport aux dispositions statutaires applicables, en substitution de la MALJ et de la MDE.

La MAVIC a ainsi été appelée à se substituer à la MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » par une contribution supplémentaire de **2 740 000 €**. La MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » s'est engagée à procéder à son remboursement suivant retour à meilleure fortune dans un délai maximum de 20 ans, dont les modalités sont fixées par une Convention.

Par décision du Conseil d'Administration du :

- **21 juin 2016**, un 1<sup>er</sup> remboursement d'un montant de 320 000 € a été effectué le 30 juin 2016 .
  - **15 juin 2017**, un 2<sup>ème</sup> remboursement d'un montant de 176 000 € a été effectué le 30 juin 2017.
  - **16 juin 2018**, un 3<sup>ème</sup> remboursement d'un montant de 406 000 € a été effectué le 30 juin 2018.
  - **12 juin 2019**, un 4<sup>ème</sup> remboursement d'un montant de 38 000 € a été effectué le 30 juin 2019.
  - **17 septembre 2020**, compte tenu des résultats déficitaires de l'exercice, il a été procédé à aucun remboursement.
  - **23 juin 2021**, un 5<sup>ème</sup> remboursement d'un montant de 330 000 € a été effectué le 25 juin 2021.
  - **7 juin 2022**, compte tenu des résultats déficitaires de l'exercice, il a été procédé à aucun remboursement.
  - **22 juin 2023** un 6<sup>ème</sup> remboursement d'un montant de 20 600 € a été effectué le 26 juin 2023.
  - **20 juin 2024** un 7<sup>ème</sup> remboursement d'un montant de 49 400 € a été effectué le 25 juin 2024.
- La valeur de l'engagement donné initialement était de **2 740 000 €**
  - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2019 est de **1 800 000 €**
  - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2020 est de **1 800 000 €**
  - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2021 est de **1 470 000 €**
  - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2022 est de **1 470 000 €**
  - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2023 est de **1 449 400 €**
  - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2024 est de **1 400 000 €**

BILAN ACTIF et PASSIF  
(Les montants indiqués sont en euros)

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2024
Logiciels	8 287	-	-	8 287
<b>TOTAL</b>	<b>8 287</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 287</b>

Placements immobiliers (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2024
Constructions	2 894 313	10 961	-	2 905 274
Terrains	327 931	-	-	327 931
<b>TOTAL</b>	<b>3 222 244</b>	<b>10 961</b>	<b>-</b>	<b>3 233 205</b>

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2024
Mobilier/Matériel	91 938	34 392	12 980 -	113 350
Agencements	1 063 379	-	-	1 063 379
<b>TOTAL</b>	<b>1 155 317</b>	<b>34 392</b>	<b>12 980</b>	<b>1 176 730</b>

Amortissements :

Rubrique	31.12.2023	Dotation	Reprises	31.12.2024
	3			
Immobilisations incorporelles	8 287	-	-	8 287
Actif immobilier	1 252 209	45 472	-	1 297 681
Actif financier	331 745	11 717	18 205	325 257
Immobilisations corporelles d'exploitation	795 281	44 339	12 980 -	826 640
<b>TOTAL</b>	<b>2 387 522</b>	<b>101 528</b>	<b>31 185</b>	<b>2 457 865</b>

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2024
Actions cotées	174 121	409 416	139 812	443 725
Actions / parts / OPCVM	74 319	-	28 227	46 092
Obligations cotées	225 643	-	-	225 643
Titres de participation	303 489	-	-	303 489
Autres placements	3 333	17	-	3 349
Certificats mutualistes	1 511 000	100 000	-	1 611 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 291 905</b>	<b>509 433</b>	<b>168 039</b>	<b>2 633 298</b>

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2023	Dotation	Reprises	31.12.2024
Provision pour dépréciation durable	331 745	11 717	18 205	325 257
<b>TOTAL</b>	<b>331 745</b>	<b>11 717</b>	<b>18 205</b>	<b>325 257</b>

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Part Primes non acquises	825 234	-	25 367	799 867
Part Prévisions de recours à encaisser	-1 536 850	431 451	-	-1 105 399
Part Sinistres à payer	52 866 116	-	19 710 596	33 155 520
<b>TOTAL</b>	<b>52 154 500</b>	<b>431 451</b>	<b>19 735 963</b>	<b>32 849 988</b>

Provisions techniques brutes :

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Prov. Primes non acquises	825 234	-	25 367	799 867
Prov. Sinistres à payer	52 866 116	-	19 710 596	33 155 520
Prév. Recours à encaisser	-1 536 850	431 451	-	-1 105 399
Provision Frais de gestion	796 579	-	81 640	714 939
<b>TOTAL</b>	<b>52 951 079</b>	<b>431 451</b>	<b>19 817 603</b>	<b>33 564 927</b>

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Fonds d'établissement	719 484	28 215	3 680	744 019
<b>Droit d'adhésion</b>	-3 680	- 420	- 3 680	-420
Réserve de capitalisation	-	-	-	-
Réserve de réévaluation	1 203 122	-	-	1 203 122
Réserve pour éventualités diverses	487 441	-	-	487 441
Participation au fonds <b>d'établissement GAMEST</b>	- 1 290 600	-49 400	-	- 1 340 000
Report à nouveau débiteur	-129 186	-	- 171 359	42 173
Résultat de l'exercice	171 359	307 243	171 359	307 243
<b>TOTAL</b>	<b>1 157 939</b>	<b>285 638</b>	<b>0</b>	<b>1 443 577</b>

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Provision pour indemnité de fin de carrière	35 793	7 375	-	43 168
Provision Médaille du travail	3 288	8	-	3 296
<b>TOTAL</b>	<b>39 081</b>	<b>7 383</b>	<b>-</b>	<b>46 464</b>

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2023	31.12.2024	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 097 110	989 510	989 510	-
Créances nées d'opérations de réassurance	213 780	199 990	199 990	-
Débiteurs divers	498 110	248 242	248 242	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 809 001</b>	<b>1 437 742</b>	<b>1 437 742</b>	<b>-</b>

Dettes

Rubrique	31.12.2023	31.12.2024	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	401 703	401 177	401 177	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	802 676	956 318	956 318	-
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	2 949 729	2 333 449	73 954	2 259 495
Dépôts et cautionnements reçus	2 082	2 082		2 082
Personnel	160 915	121 448	121 448	-
Etats, organismes Sécurité Sociale	203 932	179 594	179 594	-
Créditeurs divers	24 763	43 824	43 824	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 545 800</b>	<b>4 037 893</b>	<b>1 776 316</b>	<b>2 261 577</b>

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Intérêts et loyers courus et non échus	1 128	-	-	1 128
Frais acquisition reportés	83 615	-	5 211	78 404
Charges constatées <b>d'avance</b>	1 233	-	1 233	-
<b>TOTAL</b>	<b>85 976</b>	<b>-</b>	<b>6 444</b>	<b>79 532</b>

Passif

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Amortissements des diff. sur les prix de remboursement	478	65	-	543
<b>TOTAL</b>	<b>478</b>	<b>65</b>	<b>-</b>	<b>543</b>

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises :

Ventilation des primes acquises	2023	2024
Primes émises	12 702 526	11 197 586
Frais et accessoires émis	784 017	794 936
Variation des primes acquises non émises	- 243 080	- 10 670
Variation des primes à annuler	192 790	13 790
Variation des primes non acquises	683 539	25 367
<b>TOTAL des primes acquises</b>	<b>14 119 792</b>	<b>12 021 009</b>

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2023	2024
Primes émises	12 702 526	11 197 586
Frais et accessoires émis	784 017	794 936
Variation des primes acquises non émises	- 243 080	- 10 670
Variation des primes à annuler	192 790	13 790
Variation des primes non acquises	683 539	25 367
<b>TOTAL des primes cédées</b>	<b>14 119 792</b>	<b>12 021 009</b>

Sinistres :

Brut

Charges de sinistres	2023	2024
Prestations et frais payés	17 666 857	21 757 914
Charges des provisions pour sinistres	- 9 687 690	-19 360 785
Autres charges de gestion	455 318	419 136
<b>TOTAL des charges de sinistres</b>	<b>8 434 485</b>	<b>2 816 265</b>

Cessions

Charges de sinistre cédées	2023	2024
Prestations et frais payés	17 666 857	21 757 914
Charges des provisions pour sinistres	- 9 083 663	-19 279 145
<b>TOTAL des charges de sinistres</b>	<b>8 583 194</b>	<b>2 478 769</b>

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

	2023	2024
Frais de sinistres	455 318	419 136
Frais d'acquisition	1 441 709	1 180 737
Frais d'administration	1 330 086	1 283 409
Autres charges techniques	551 135	511 591
<b>TOTAL</b>	<b>3 778 248</b>	<b>3 394 874</b>

Ventilation des produits et charges de placements :

Produits	2023	2024
Revenus des placements	261 957	391 098
Reprise sur provision pour dépréciation	11 461	22 341
<b>Charges</b>	<b>273 418</b>	<b>413 439</b>
Intérêts sur emprunts	74 551	79 869
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	24 175	27 310
Frais internes de gestion sur placements	31 599	39 009
Perte sur cession valeurs mobilières	4 966	26 028
Amortissement des différences de prix de remboursement	64	65
Amortissements immeubles	37 086	31 153
Dotations provision pour dépréciation placements	15 099	15 853
<b>TOTAL</b>	<b>187 540</b>	<b>219 288</b>

Détail des produits et charges exceptionnels

Produits	2023	2024
<b>Produits de cession d'éléments d'actifs</b>	405 000	-
Autres produits divers exceptionnels	684	-
<b>TOTAL</b>	<b>405 684</b>	<b>-</b>

Charges	2023	2024
VNC des <b>cessions d'éléments d'actifs</b>	206 454	-
Autres diverses charges exceptionnelles	89 363	13 847
<b>TOTAL</b>	<b>295 816</b>	<b>13 847</b>

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2023	2024
Salaires bruts (hors intéressement)	615 668	493 930
Charges sociales	260 441	206 057
Taxes sur salaires	73 390	63 547
<b>TOTAL</b>	<b>949 500</b>	<b>763 535</b>

Effectif	2023	2024
Cadres	2	1
Employés	7	7
<b>TOTAL effectif moyen</b>	<b>9</b>	<b>8</b>

	2023	2024
Commission d'assurance directe	2 223 665	2 040 868

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises en K€

	Année de survenance				
	2020	2021	2022	2023	2024
<b>2022</b>				-	-
Sinistres payés	8 511	12 432	5 783	-	-
Provisions au 31.12	9 762	9 457	17 195	-	-
Charges de sinistres	18 273	21 889	22 978	-	-
Primes acquises	26 184	32 511	27 972	-	-
% S/P	69.79%	67.33 %	82.15 %	-	-
<b>2023</b>					
Sinistres payés	9 627	14 088	14 823	3 254	-
Provisions au 31.12	8 987	8 092	4 980	7 684	-
Charges de sinistres	18 614	22 180	19 803	10 938	-
Primes acquises	26 184	32 511	27 972	14 120	-
% S/P	71.09 %	68.23 %	70.80 %	77.46%	-
<b>2024</b>					
Sinistres payés	10 410	15 095	16 049	6 287	3 206
Provisions au 31.12	9 687	5 397	3 469	2 647	5 676
Charges de sinistres	20 097	20 492	19 518	8 934	8 882
Primes acquises	26 184	32 511	27 972	14 120	12 021
% S/P	76.53%	63.03 %	69.78 %	63.27 %	73.88 %



---

8 avenue Louis Jourdan  
BP 158 - 01004 BOURG EN BRESSE cedex  
Tél : 04 74 32 75 00 fax : 04 74 32 75 19

Société d'Assurances Mutuelle à cotisations variables  
Entreprise régie par le code des assurances  
Siren 779 307 271  
Membre de l'Union de Réassurance GAMEST

---